

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le dix-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. François GRANIER.

Etaient présents : Mmes Sylvie FEUILLADE, Nadine DURAND, Pascale GERVAIS BORDIER, Mireille TOURAILLES MM. François GRANIER, Hugues ALORY, Geert SCHILTMANS, Olivier PLANARD, Guillaume PIC, Yohan FELICIEN.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et invite à désigner celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de secrétaire de séance. Mme Mireille TOURAILLES, ayant été désignée, prend place au bureau.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes rendus des séances du 19 octobre et du 16 novembre 2015
- Engagements de crédits pour 2016
- Commission communale des impôts directs : renouvellement des membres
- Travaux proposés par l'ONF pour 2016
- PLU
- Eclairage public
- Licence taxi
- Vente bois
- Vœux de la municipalité
- Rassemblements illégaux dans les bois
- Questions diverses

I – Approbation des comptes rendu des séances du 19 octobre et du 16 novembre 2015 :

A l'unanimité (10 votants) les procès-verbaux des séances des 19 octobre et 16 novembre 2015 sont adoptés. Monsieur le Maire rappelle que les comptes rendus sont affichés en mairie et diffusés aux conseillers par voie télématique ou postale.

II - Engagements de crédits pour 2016 (2016/0001) :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, qu'avant le vote du budget primitif, l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l'exécutif de la collectivité, sur autorisation de l'organe délibérant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. En conséquence, afin de pouvoir régler d'éventuelles dépenses non prévues actuellement dans les délais réglementaires, Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise le Maire à payer, avant l'adoption des budgets primitifs 2016, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits 2015, pour l'ensemble des budgets (Budget Général M14 et Budget Assainissement M49).

Présents : 10 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

III – Commission communale des impôts directs : renouvellement des membres (2016/0002) :

M. le Maire informe qu'en raison des élections municipales partielles qui ont eu lieu en 2015, le Conseil Municipal doit dresser la liste de 24 contribuables, devant permettre à M. le Directeur des Finances Publiques, selon les prescriptions de l'article 1650 du code général des impôts, de choisir les membres de la commission communale des impôts directs.

Le conseil Municipal a désigné les personnes suivantes après s'être assuré :
d'une part que chacune d'elles :

- est de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne,
- est âgée de 25 ans au moins,

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- jouit de ses droits civils,
- est inscrite aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- est familiarisée avec les circonstances locales et possède des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

d'autre part que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière et à la taxe d'habitation soient équitablement représentées.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMISSAIRES DOMICILIES HORS DE LA COMMUNE ET INSCRITS AUX ROLES DES IMPOTS LOCAUX DE LA	
1 COSTE Vincent, 18/11/1956, exploitant agricole, Domaine Costeplane 30260 CANNES CLAIRAN	1 GRANIER Guillaume, 15/07/1967, Directeur de foyer, 21 Rue des Cinsault 30320 MARGUERITTES
2 LARRIVE Christian, 15/10/1947, retraité, 64 ch. de la roquette 30250 VILLEVIEILLE	2 GUEIDAN BARDEL Laurie, 09/02/1979, vendeuse, 1 rue Joubert 34000 MONTPELLIER
COMMISSAIRES DOMICILIES DANS LA COMMUNE	
3 CANTO Serge, 29/05/1948, retraité, 55 rue des Prades 30260 MONTMIRAT	3 ALORY Hugues, 18/03/1973, Informaticien, 6 impasse Gourdimau 30260 MONTMIRAT
4 AUDEMARD René, 03/04/1959, exploitant agricole, 49 ch de la plaine 30260 MONTMIRAT	4 FELICIEN Yohan, 19/08/1982, peintre, 261 chemin de Pareloup 30260 MONTMIRAT
5 SCHILTMANS Geert, employé, 07/10/1953, 137 rue des Prades 30260 MONTMIRAT	5 BATTUT Cyril, 23/12/1974, 36 route de Cannes 30260 MONTMIRAT
6 DURAND Nadine, 13/02/1948, retraitée, 99 rue principale 30260 MONTMIRAT	6 SEBAGH Valérie, congé parental, 01/07/1983, 72 rte des Cannes 30260 MONTMIRAT
7 RAIS CHAABANNE Virginie, Commerçante, 10/11/1974, 30 chemin des Cannes 30260 MONTMIRAT	7 TOURAILLES Mireille, employée, 06/09/1960, 25 ch des Nobles 30260 MONTMIRAT
8 GERVAIS BORDIER Pascale, employée 22/03/1956, 3 ch de la condamine 30260 MONTMIRAT	8 WEBER Jean-Jacques, retraité, 09/04/1952, 3 ch de la condamine 30260 MONTMIRAT
9 GERMAIN Pierre, 03/10/1951, retraité, 136 rue principale 30260 MONTMIRAT	9 COLOMINA Claude, 20/09/1941, retraité, 39 rue Ernest Hébrard 30260 MONTMIRAT
10 PLANARD Olivier, restaurateur, 18/10/1972, 347 rte des Cévennes 30260 MONTMIRAT	10 REGNIER Nathalie, employée, 20/08/1973, 59 Chemin des Cannes 30260 MONTMIRAT
<u>SI LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE COMPORTE UN ENSEMBLE DE PROPRIETES BOISEES DE 100 HECTARES AU MINIMUM :</u>	
COMMISSAIRES DOMICILIES DANS LA COMMUNE ET PROPRIETAIRES DE BOIS ET FORETS	
11 FEUILLADE Jean-Marc, 12/11/1956, exploitant agricole, 6 rue du porche 30260 MONTMIRAT	11 FEUILLADE Frédéric, 01/01/1964, exploitant agricole, 231 rte des Cannes 30260 MONTMIRAT
12 VAYSSETTE Guy, 28/10/1933, retraité, 26 impasse des Jardins 30260 MONTMIRAT	12 PRADELLES Yves, retraité, 29/08/1949, 129B rte des Cévennes 30260 MONTMIRAT
SINON	
COMMISSAIRES DOMICILIES DANS LA COMMUNE	
11 <i>Obligatoire si pas de commissaires propriétaires de bois (sinon ne</i>	11 <i>Obligatoire si pas de commissaires propriétaires de bois (sinon ne pas</i>
12 <i>Obligatoire si pas de commissaires propriétaires de bois (sinon ne pas remplir)</i>	12 <i>Obligatoire si pas de commissaires propriétaires de bois (sinon ne pas remplir)</i>

Présents : 10 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

IV – Travaux proposés par l’ONF pour 2016 (2016/0003) :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le programme d’action pour 2016 proposé par l’office national des forêts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de ne pas réaliser les travaux proposés.

Présents : 10 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

V – PLU :

Compte tenu des informations fournies par la DDTM du Gard, les conseillers municipaux demandent un délai de réflexion concernant l’élaboration du PLU.

VI – Eclairage public :

Monsieur le Maire propose de faire établir des devis pour l’entretien de l’éclairage public par plusieurs entreprises.

VII - Licence taxi :

La demande de stationnement de taxi présentée par Madame Valls a été présentée en commission départementale des taxis et voitures de petites remises à la Préfecture de Nîmes. L’avis ne nous est pas encore parvenu.

VIII - Vente bois :

La commune possède environ 75 hectares de bois qu’elle n’exploite pas. La Safer a indiqué que le prix de vente de ces parcelles est d’environ 600 € par hectare.

IX – Vœux de la municipalité :

Les vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 23 janvier à 18h30.

X - Rassemblements illégaux dans les bois :

Une réunion est programmée le jeudi 21 janvier 2016 à 18h00 dans la salle du conseil municipal. Les Maires des communes du bois des Lens ainsi que les présidents de société de chasse, les associations de défense des bois et la gendarmerie y sont conviés pour envisager des solutions aux problèmes de rassemblements illégaux dans les bois.

XI - Questions diverses :

Monsieur le Maire informe que les enquêtes publiques pour le déclassement de la voirie communale et la désaffectation des chemins ruraux se dérouleront du 11 février au 25 février 2016 inclus.

Le président du comité des fêtes de Montmirat a demandé au Maire de réserver auprès de la commune de Sommières le prêt de barrières pour les taureaux pour la fête votive du 11 et 12 juin 2016.

Rien ne restant à l’ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.